

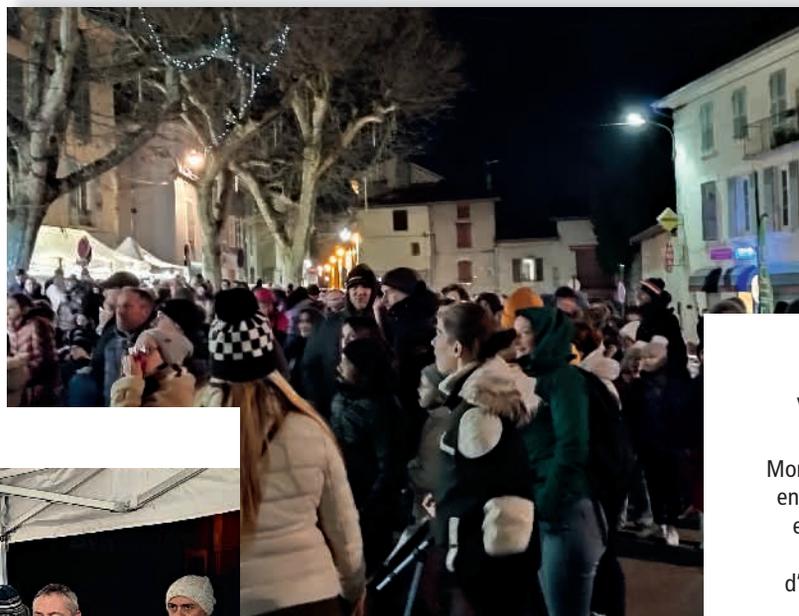


PLACE DOCTEUR VALOIS
SYMBOLE DE LA REVITALISATION
DU CENTRE-VILLE

ÇA SE PASSE À TULLINS

VENDREDI 19 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX TULLINOIS

Une soirée de vœux inédite sur la place Docteur Valois. Plus de 300 personnes, associations locales, représentants d'institutions administratives de la commune, sont venus fêter la nouvelle année, malgré le froid. Les habitants étaient invités à partager un beau moment convivial autour de boissons chaudes, jus de fruits, galettes et pognes, des produits de nos commerces locaux.



MERCREDI 10 JANVIER VŒUX AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Monsieur le Maire et sa 1^{re} adjointe en charge de l'économie ont invité en mairie l'ensemble des acteurs économiques de la ville autour d'un buffet préparé par les élèves de l'atelier cuisine de l'IME.



LUNDI 22 JANVIER VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

À cette occasion, le Maire, Gérald Cantournet – accompagné de Benoît Gillet, Directeur général des services, de Paul-Emmanuel Ouedraogo, Directeur des ressources humaines et des élus du Conseil municipal – a remis 8 médailles du travail à des agents communaux, et 4 retraités ont également été mis à l'honneur.

- > Médaille Argent pour 20 ans de service :
Nathalie Le Mauff, Philippe Martin-Cocher, Sandra Terrien, Sylvie Lacasse
- > Médaille Vermeil pour 30 ans de service :
Marie-Suzanne Bancheri, Nathalie Capilongo, Didier Chavant
- > Médaille Or pour 35 ans de service : Pierre Jaillot
- > Retraités : Philippe Khalfounne, Serge Pétriment, Agnès Durand, Annie Masson



MERCREDI 31 JANVIER
RÉUNION PUBLIQUE
 de l'avant-projet de la place Docteur Valois
 avec 200 personnes présentes.



**RETROUVER L'ACTUALITÉ
 DE LA VILLE DE TULLINS**

En vous abonnant à la page
 Facebook Ville de Tullins

En installant gratuitement l'application
 mobile **ILLIWAP**, et en vous abonnant
 à Mairie de Tullins

En suivant Tullins sur Instagram
 @villedetullins

En suivant Ville de Tullins

En consultant notre site de la ville
www.ville-tullins.fr



**UNE INFORMATION VOUS MANQUE ?
 DITES-LE NOUS !**

Courrier : Mairie - Clos des Chartreux
 CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
 Mail : communication@ville-tullins.fr
 Tél. : 04 76 07 00 05



EN 2024, TULLINS SE TRANSFORME !

Depuis notre labélisation « Petites Villes de Demain », un grand bout de chemin a été parcouru car après 3 années d'études et de diagnostic, le Projet de Territoire pour notre ville est maintenant écrit, le cap pour les 10 à 15 ans à venir est fixé.

Une des actions prioritaires que l'équipe municipale s'était fixée pour la mise en œuvre du Projet de Territoire est la « Revitalisation de notre centre-ville ».

1^{re} pierre à l'édifice de cette revitalisation, la requalification complète de la place Docteur Valois et de ses rues adjacentes. Après une phase de concertation avec les habitants et les commerçants dès janvier 2023, la maquette vient d'être présentée en réunion publique le 31 janvier 2024 et les premiers travaux débuteront à l'automne.

Revitaliser son centre-ville, c'est aussi agir sur l'habitat ; pour cela, dès le mois de juin, une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain) sera lancée. Elle permettra aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation des logements ou des parties communes de leur immeuble. À la fois un accompagnement dans les démarches mais également des aides financières.

Tous ces projets ambitieux vont permettre à Tullins de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de demain.

Je vous invite à venir découvrir l'ensemble du Projet de Territoire en Maison des Projets* à partir du jeudi 15 février.

Une année 2024, résolument tournée vers l'opérationnel !

* au 41 rue Général de Gaulle, à partir du jeudi 15 février de 18 h à 20 h
 Permanences le jeudi, tous les 15 jours, et tous les 1^{ers} samedis du mois (à partir du 2 mars)

GÉRALD CANTOURNET

*Maire de Tullins,
 Vice-Président du Pays Voironnais
 en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion*

*Président de la Maison de l'Emploi Pays Voironnais
 et Sud-Grésivaudan*

Élu référent « Territoires d'Industrie »

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRE

EN MARS 2023, UNE CONSULTATION CITOYENNE A EU LIEU SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE. LES HABITANTS POUVAIENT EXPRIMER LEURS IDÉES POUR AMÉNAGER LE SQUARE SITUÉ À LA PLACE DE L'ANCIENNE PAPETERIE GUÉLY, DANS LE QUARTIER DE FURES. AU TOTAL, CE SONT 44 HABITANTS QUI ONT RÉPONDU AUX QUESTIONNAIRES.

AVANT



APRÈS



Suite à cette consultation, la municipalité a confié à l'entreprise de Teridéal l'aménagement d'un espace de rencontre entre tous petits et plus grands répondant à certains critères de conception.



Des structures de jeux adaptées aux tout petits

- Une petite cabane, de plain-pied, qui pourra accueillir tout l'imaginaire débordant des 0-6 ans. Nous invitons les enfants à venir avec de la dinette ou tout accessoire qui permettra d'inventer de beaux moments de jeux.
- Des rondins de bois pour développer la motricité des plus petits. Simples supports pour aider aux premiers pas, ou encore des cabanes perchées pour jouer au loup.
- Une planche d'équilibre pour devenir aussi agile qu'un petit singe.

La végétalisation du square

- La plantation d'arbres et d'arbustes pour apporter de l'ombre et jouer à cache-cache.
- La plantation de petits fruitiers pour faire découvrir aux plus petits la saveur et les couleurs d'une framboise.
- Une fontaine à eau pour rincer les petits fruits cueillis ou encore s'hydrater en pleine saison estivale.



Du mobilier convivial et permettant de rassembler toutes les générations

- Une table de pique-nique pour manger, jouer aux cartes, ou encore jouer au restaurant.
- Des bancs à l'ombre des arbres pour alterner avec les rayons du soleil.
- Des corbeilles de ville pour ne pas oublier de jeter et trier ses déchets.

La sécurisation et la propreté du square

- Le maintien des barrières en bois pour une mise à distance de la route.
- La création d'un espace dédié à nos amis les chiens afin que le reste du square reste propre.

50 000€ TTC

C'est l'enveloppe financière allouée au projet, votée en Conseil municipal du 23 Mars 2023, comprenant l'aménagement et le mobilier du square. Une enveloppe financière a été ajoutée afin de revoir le système d'arrosage en goutte à goutte, moins consommateur en eau et plus adapté aux besoins des espèces végétales en début de plantation, ainsi que pour la création de l'espace canin.

Les travaux ont été réalisés sur la fin d'année 2023 et inaugurés le mercredi 7 février pour les Tullinois.



ENVIRONNEMENT

DES CONSIGNES DE TRI POUR LES CIMETIÈRES

DEPUIS 2021, LA COMMUNE DE TULLINS S'EST ENGAGÉE AUX CÔTÉS DU PAYS VOIRONNAIS POUR DÉPLOYER LE TRI SÉLECTIF SUR L'ENSEMBLE DES SITES MUNICIPAUX.

En ce début d'année 2024, les cimetières de la commune ont été équipés de containers avec la pose d'affiches spécifiques pour accompagner les usagers des lieux dans la gestion des déchets propres aux cimetières.

Ainsi, au-delà des containers noirs et jaunes collectés par les agents du Pays Voironnais, les Tullinois trouveront à leur disposition des containers dédiés à leurs déchets verts (plantes et fleurs fanées, terre végétale...) qui seront collectés par les agents communaux et déposés en déchetterie. Afin d'encourager le troc et le partage, mais également pour éviter les vols, un espace de dons de pots et de vases a été mis en place sur chacun des cimetières. **De manière plus générale, nous invitons chaque Tullinois à respecter les consignes de tri à l'échelle de son propre foyer. Nous tenons à rappeler que les agents du Pays Voironnais peuvent se réserver le droit de ne pas ramasser les containers dans la mesure où les déchets trouvés à l'intérieur ne seraient pas « conformes ».**

Enfin, l'accès à l'ensemble des déchetteries du Pays Voironnais étant gratuit (avec lecture de la plaque d'immatriculation), les dépôts sauvages ne sont en aucun cas tolérables.



AMÉNAGEMENT

DES TRAVAUX DE SÉCURISATION



Aux abords des écoles de la commune : des aménagements et des traçages réalisés en concertation avec les parents d'élèves.

Des aménagements du carrefour de l'hôpital ont été réalisés, entre septembre et octobre 2023.

→ Création d'un trottoir au droit des immeubles ISIS et PHYLAÉ situés au 1 bis/ter avenue du 11 novembre, pour assurer la sécurité des usagers.

Coût pour la commune : 26 000 € TTC

→ Création d'un plateau traversant au droit des immeubles ISIS et PHYLAÉ.

Coût pour la commune : 19 500 € TTC

Sur cette même période, la reprise d'enrobés a été réalisée par le Département de l'Isère, depuis la route de Grenoble, le boulevard Michel Perret jusqu'à l'avenue du 11 novembre.



ÉCOLOGIE

→ PLAN LUMIÈRE

Dans la continuité du « plan lumière », les agents des services techniques de la ville ont procédé, cet été, au remplacement de l'ensemble des luminaires d'éclairage public par des luminaires LED, sur le boulevard Michel Perret entre le garage Citroën Maurici jusqu'à la sortie de la ville en direction de Vourey.

Cela représente 41 points lumineux qui sont passés de 100 W/unité à 60 W/unité (LED), soit 40 % d'économie d'énergie.

De plus, avec la technologie installée, un abaissement de puissance pourra être fait entre 22 h et minuit à 30 W, soit 70 % de réduction d'énergie sur ce créneau de 2 h.

Coût pour la commune : 14 500 € TTC



PROTECTION

→ VIDÉO-PROTECTION

Depuis cet automne, une première tranche de vidéo-protection a été déployée sur la commune avec la mise en place de caméras. Des panneaux ont été posés à chaque entrée de ville pour vous en informer.

PETITE ENFANCE

VENEZ-NOUS RENCONTRER

LE LAEP « LE PETIT PONT » EST UN LIEU DE RENCONTRES, D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGES, DE DÉTENTE ET DE PAROLE OÙ SONT ACCUEILLIS CONJOINTEMENT L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS ET SON PARENT/ADULTE ACCOMPAGNANT.

L'accueil est assuré par des professionnels et/ou des bénévoles formés.



À VOTRE ARRIVÉE :

- nous vous présenterons le fonctionnement du lieu,
- nous vous accueillerons dans un espace aménagé,
- ce lieu est un soutien dans votre fonction parentale.

LES HORAIRES

- Les lundis de 9 h 30 à 11 h 30, à la Pléiade - 3^e étage
- Les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30, au Relais Petite Enfance

Alors, si vous avez du temps à nous accorder, venez au LAEP. Nous serons heureux de vous y accueillir.

RENSEIGNEMENTS

Accueil de la mairie : 04 76 07 40 00
ou ccas-accueil@ville-tullins.fr



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Convaincue que la transition écologique passe en partie par une transition énergétique, la commune s'est déjà engagée sur ce terrain depuis l'année 2022. Une première étude d'opportunité (financée par l'ADEME) pour l'installation d'un réseau de chaleur urbain (chaudière bois) a déjà été menée, suivie d'une étude de faisabilité (financement à 90 % par l'ADEME) toujours en cours, à laquelle sont associés des acteurs locaux tels que l'Hôpital Perret, le Département pour le collège ou encore des copropriétés intéressées par le sujet. En 2024, sera étudié le montage administratif et financier du projet.

TRIBUNE



GROUPES DE LA MINORITÉ

POUR TULLINS FURES UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Nous souhaitons aux habitantes et habitants de notre ville une excellente année 2024. Qu'elle apporte à chacune et chacun d'entre vous tout le bonheur possible dans votre vie et celle de votre famille.

Nous souhaitons à notre ville de retrouver le dynamisme perdu ces dernières années. Que nos associations soient mieux soutenues, que la vie culturelle soit plus fournie, que nos commerçants soient écoutés, que nos activités scolaires et périscolaires se renforcent.

Nous souhaitons également que le dialogue avec les forces vives de la ville soit plus efficace et qu'une véritable concertation sur les grands projets soit mise en œuvre. Notre ville mérite mieux que quelques projets sans cohérence, décidés en petit comité.

L'an dernier, les Tullinois-Furatiers ont vu leurs impôts locaux augmenter de plus de 12%. À l'époque, nous avions dénoncé ce choix sans justification crédible; nous exigeons aujourd'hui que les finances de la commune soient gérées de manière concertée et pertinente.

GROUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

Texte non fourni



Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal. Textes publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

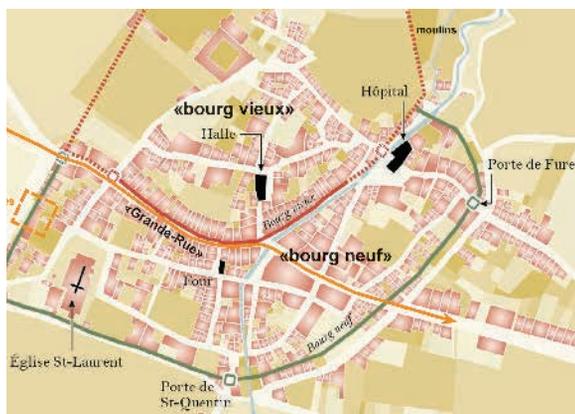
PLACE DOCTEUR VALOIS SYMBOLE DE LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE



1000

LE BOURG VIEUX

Un 1^{er} bourg se développe au pied du château bâti sur les hauteurs (tour du château aujourd'hui). Il s'étend jusqu'au Rival (fossé naturel) et la rue Général de Gaulle. L'habitat est alors organisé de part et d'autre de la rue de la halle; il est probable qu'en son centre une halle préexistait déjà.

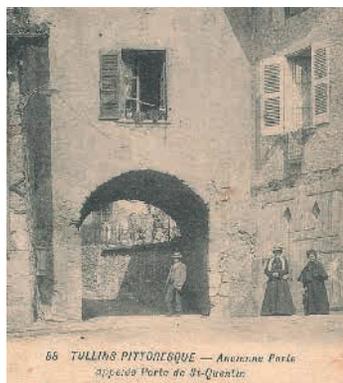


1300

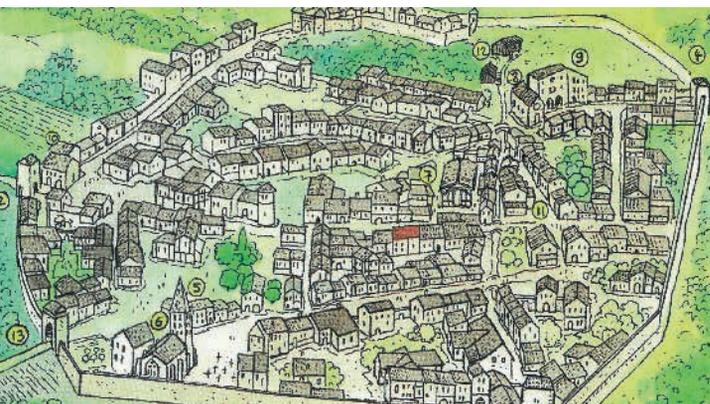
LE BOURG NEUF

Le développement du bourg à l'aval s'étend jusqu'à l'avenue Aristide Briand /rue Maurice Porte, rue de Parménie et rue Bayard englobant cette fois l'église.

Plusieurs portes pour entrer dans le bourg neuf sont construites, comme la porte de Saint-Quentin, encore existante.



66 TULLINS PITTORESQUE — Ancienne Porte appelée Porte de St-Quentin.



1800-1900

L'ÈRE INDUSTRIELLE

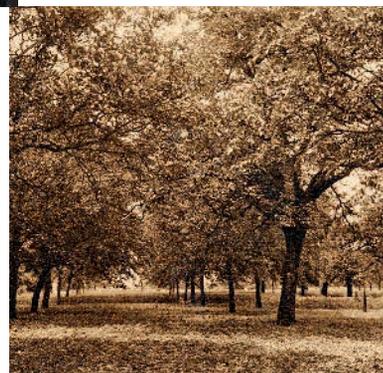
Le développement de Tullins va s'accompagner de l'implantation d'activités agricoles (céréales, noix, élevage bovin) dans la plaine et d'activités industrielles (industrie papetière, effilochage des tissus). Tullins se développe le long de La Fure.



Le XIX^e marque un changement dans l'aménagement du territoire à Tullins comme ailleurs, une accélération du développement liée à la modernisation.

1855 - Le bâti qui était en lieu et place de l'actuelle place Docteur Valois est détruit pour créer la place Napoléon qui accueillera le marché. L'année prochaine, cela fera 170 ans que cette place accueille le marché de Tullins !

1870 - Couverture et busage du Rival du haut de la rue de la République jusqu'en bas de la rue Pierre Bérégovoy, comme actuellement.

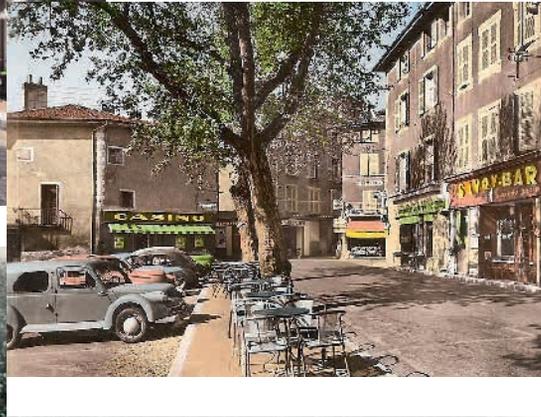


1970 - Agrandissement de la place Valois sur l'emprise de l'hôtel « La Pomme d'or » qui sera démoli.

C'est étonnant de voir que le tissu urbain du centre-bourg de Tullins a très peu évolué au XIX^e/XX^e et même ces 24 premières années du XXI^e siècle, et ce malgré un bond sans précédent dans la modernité.

XX^e - En moins de 100 ans, les avancées technologiques ont été considérables : électricité, voitures, médias, internet...





Fin du XX^es.

Avec l'avènement de la voiture et les déplacements facilités, Tullins s'est développée dans la plaine en direction de l'Isère, de part et d'autre de la Départementale. Le choix est alors fait de déplacer quelques magasins du centre-ville dans la zone du Peuras en entrée de ville, beaucoup plus accessible pour stationner. C'est le début de l'étalement urbain. Une extension urbaine excessive sur des espaces naturels ou agricoles par artificialisation de leurs sols.

CONSÉQUENCES

- > **Déclin du centre-ville:** de moins en moins de gens pour y habiter, de moins en moins de commerces, mais de plus en plus de voitures;
- > **Des habitations qui se scindent** avec multi-propriétaires pour un même îlot, créant des difficultés à s'entendre pour les travaux et donc une dégradation rapide de l'habitat en centre-ville;
- > **Le centre meurt petit à petit.**

CE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI DURE DEPUIS 30 ANS SEULEMENT NOUS CONTRAINT À RÉFLÉCHIR À UN NOUVEAU MODÈLE PLUS SUPPORTABLE POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE.

Aujourd'hui...

- > Le centre-ville est encombré de voitures alors qu'il n'a jamais été construit et surtout dimensionné pour cela. Il n'y a aucune place pour les autres modes de déplacement (cycles et piétons), la voiture domine.
- > Le centre-ville n'est pas accueillant. Il ne donne pas envie d'y venir, d'y vivre... Il faut redonner aux habitants l'envie de flâner dans nos rues, qu'ils puissent se promener en toute sécurité dans des espaces publics agréables. Recréer des expériences urbaines.
- > Malgré toute la volonté de nombreux porteurs de projets qui ouvrent un commerce, l'équilibre économique est fragile car il repose essentiellement sur un commerce de flux (lié à la voiture, au stationnement). Nous devons renouer avec le modèle du commerce basé sur la fidélisation des clients.
- > Près de 25 % des logements sont inoccupés.

Que faire? Se dire que c'est comme ça ailleurs et se résigner? Incriminer la modernité trop rapide: la voiture, internet, les nouvelles technologies...

Bien sûr que NON. Comme à chaque grande époque de la construction de la ville, il faut s'adapter et faire muter la ville comme finalement elle a su le faire en l'an 1 000, en 1 300 et à l'ère industrielle; mais là, nous avons beaucoup moins de temps. Fort de ce constat qui touche de très nombreuses villes moyennes comme Tullins, l'État lance un plan d'envergure « Petites Villes de Demain ». L'objectif est de revitaliser le centre-ville et d'adapter la ville pour qu'elle puisse faire face aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de demain. Il s'agit de réaliser un diagnostic de la ville et de ses problèmes afin de mettre en œuvre, sur plusieurs années, les solutions adéquates. Pour Tullins, il s'agit d'un Projet de Territoire, une vision de la commune pour les 10 à 15 ans à venir avec des fiches actions.

Trois années de travail, de collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, l'État, l'équipe municipale et les agents, ont permis d'élaborer ce Projet de Territoire, signé fin mai 2023 avec les partenaires engagés, et qui nous oblige tous dans cette vision à long terme pour la commune.





UN PROJET DE TERRITOIRE, AVEC UN DOUBLE OBJECTIF

→ S'ADAPTER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIÉTAUX ET ÉCONOMIQUES

- > Réduire l'utilisation de la voiture
- > Favoriser les mobilités douces
- > Développer l'économie locale, favoriser des emplois sur le bassin de vie
- > Freiner la consommation d'espaces agricoles, d'espaces naturels, répondre aux enjeux de la loi ZAN 2050, reconstruire la ville sur la ville
- > Remettre la nature en ville pour faire face au changement climatique

→ DÉVELOPPER LES 4 POLARITÉS DE LA VILLE POUR QU'ELLES SOIENT COMPLÉMENTAIRES ET NON EN CONCURRENCE

- > **Zone d'Activités du Peuras** : accueillir des entreprises pour rapprocher bassin de vie et bassin d'emploi en proximité
- > **Gare / Cressonnière** : un lieu stratégique avec la gare qui est à moins de 12 minutes du centre-ville et du quartier de Fures, pour que Tullins puisse devenir une ville « marchable »
- > **Quartier de Fures** : un enjeu important autour du devenir des friches qui ne pourront plus accueillir d'activités industrielles ni d'habitat compte tenu des risques naturels, d'où un projet de renaturation de la vallée de La Fure, comme finalement elle l'était avant l'ère industrielle, en valorisant ce passé qui est et restera à l'origine de la construction de ce quartier important de la commune.
- > **Un centre-ville** à revitaliser, c'est l'objectif de « Petites Villes de Demain ».

POUR REVITALISER SON CENTRE-VILLE, EN AGISSANT SUR 3 COMPOSANTES LIÉES ET INSÉPARABLES



AGIR SUR L'HABITAT

Une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) sera lancée mi-2024. Elle permettra aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation des logements ou des parties communes de leur immeuble. Mais aussi un accompagnement dans les démarches.

Ex. : créer des copropriétés / travaux sur les communs / améliorations énergétiques...

C'est inédit ! 6 M€

1,2 M€ par an et pendant 5 ans
CAPV, commune et l'ANAH
(Agence Nationale pour
l'Amélioration de l'Habitat)



AGIR POUR LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Adapter les outils comme le PLU pour protéger le commerce en centre-ville afin d'éviter qu'une certaine typologie de commerces puisse s'installer en périphérie.

Accompagner au quotidien les commerçants pour qu'ils puissent s'adapter aux nouveaux modes de consommation.

Refaire vivre ce centre-ville et ne plus lui donner cette image de parking sur lequel les voitures s'entassent ou ne font que passer (3 300 véhicules/jour).

**DE PLUS EN PLUS
DE VOITURES, DE MOINS
EN MOINS D'HABITANTS
ET DE COMMERÇANTS :
LE MODÈLE EST FORCÉMENT
À REVOIR !**

Tullins d'aujourd'hui est donc le fruit d'une histoire née il y a plus de 2 000 ans. Tullins s'est développée dans les années 1 000 et 1 300. La croissance s'est poursuivie à l'ère industrielle, vers 1800, avant de connaître le déclin du centre-ville dans les années 2000.

Aujourd'hui, la ville écrit donc une nouvelle page de son histoire afin de lui redonner le dynamisme et l'attractivité qu'elle a connus. Le 1^{er} chapitre qui s'ouvre va permettre de requalifier la place Docteur Valois, la rue Général de Gaulle, l'avenue Pierre Bérégovoy et la rue Docteur Masson.



AGIR SUR LES ESPACES PUBLICS

Récreez des expériences urbaines. Avoir envie de se promener, de se déplacer dans un environnement apaisé, en sécurité (à pied, en vélo, en poussette, en fauteuil roulant) sans pour autant exclure la voiture. L'objectif est de partager les espaces publics qui aujourd'hui sont dominés par la voiture. Recréer un véritable lieu de rencontre et d'échanges.

Ce sera donc la première action du Projet de Territoire qui verra le jour : la requalification complète de la place Docteur Valois et de ses rues adjacentes.

Près de 3 M€

Somme que la commune va investir d'ici la fin du mandat pour transformer son centre-ville avec le soutien financier de ses partenaires.

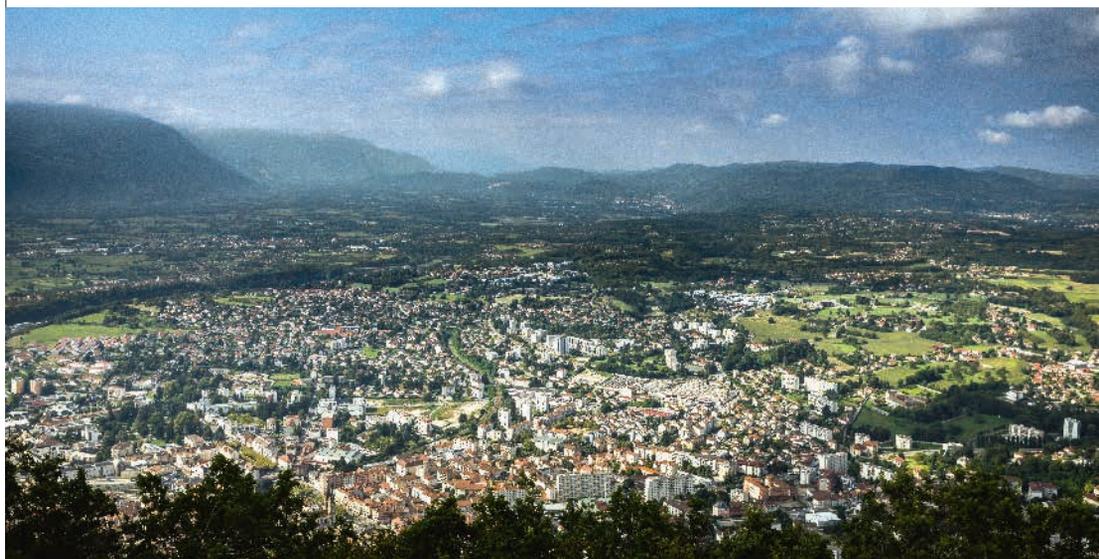


À consulter et conserver, le document joint « L'actu Petites villes de demain »

LE TERRITOIRE DU PAYS VOIRONNAIS SE SITUE À LA SORTIE DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE EN DIRECTION DE LYON. LE PAYS VOIRONNAIS CONSTITUE UN BASSIN DE VIE AUTONOME, DE 31 COMMUNES ET PLUS DE 94 000 HABITANTS.

HISTOIRE

1974 - 2024
50 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ



UN PEU D'HISTOIRE

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais (SMAV) créé en 1974 est l'ancêtre de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Le SMAV, à sa création, regroupe 14 communes. Parmi les premières réalisations, le projet de mise en commun de la ressource en eau à l'échelle de l'ensemble des communes membres aboutira à un service minimum regroupant 8 communes autour de Voiron.

4 grandes dates jalonent l'histoire du territoire et de la structure intercommunale jusqu'au Pays Voironnais d'aujourd'hui

1974

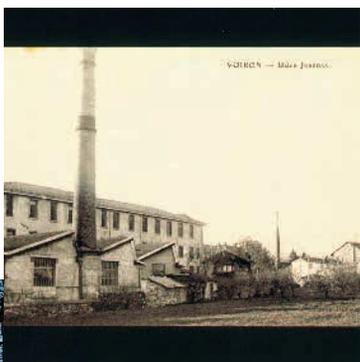
L'intercommunalité de services

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais (SMAV) est créé en 1974.

2000

L'intercommunalité de développement

Le Pays Voironnais est l'un des tout premiers territoires en France à s'inscrire dans la nouvelle dynamique intercommunale impulsée par la loi Chevènement du 12 juillet 1999 qui redéfinit l'intercommunalité moderne. Il est d'ailleurs le premier EPCI de l'Isère, avant même La Métro, à se transformer en Communauté d'agglomération, le nouveau statut défini par la loi. La Communauté du Pays Voironnais se transforme en Communauté d'agglomération le 1^{er} Janvier 2000.



1994

L'intercommunalité de solidarité

La transformation du SMAV en Communauté de communes est l'occasion d'un véritable saut qualitatif en matière de coopération intercommunale.

2020

L'intercommunalité de coopération

Depuis sa création en 1974, l'intercommunalité dans le Pays Voironnais n'a cessé de se renforcer et d'intégrer des compétences nouvelles.

Aujourd'hui, l'action de la Communauté s'organise à partir de 6 grands secteurs d'intervention.

Ses compétences, ses missions :

- L'aménagement du territoire
- L'organisation de la mobilité
- Le développement de l'économie et de l'emploi
- L'environnement
- Les solidarités
- La culture et le patrimoine

UN NOUVEAU LIEU VA OUVRIR SES PORTES SUR LA COMMUNE DE TULLINS EN MARS 2024



L'ouverture du lieu « **PARENTHÈSE** » est née du constat que les offres sur la commune en lien avec la parentalité et la petite enfance sont variées, riches mais dispersées. D'où l'identification d'un besoin de structurer et coordonner ces offres et services, pour valoriser et améliorer leur lisibilité.

La municipalité a souhaité créer sur la commune un espace ressource, un lieu d'échanges et de rencontre pour les (futurs) parents et les enfants de 0 à 6 ans. Ce lieu, « Parenthèse » inspiré du concept de la Maison des 1 000 premiers jours, aura pour vocation de centraliser l'information à destination des parents, de permettre la rencontre avec les professionnels de la parentalité et de la petite enfance et d'offrir un espace d'éveil artistique et culturel pour les 0-6 ans et leurs parents. L'idée sous-jacente étant aussi de renforcer la prévention et l'attention portée aux enfants et aux parents. Un espace où les parents pourront librement s'exprimer. Vous serez accueillis par des professionnels de la petite enfance / enfance / jeunesse.



LES GRANDS OBJECTIFS DE CET ESPACE

→ UN LIEU RESSOURCE

Guichet unique d'information (mode d'accueil de votre enfant, activités), découverte des ressources numériques (matériel informatique, documents, flyers pour vos recherches).

→ UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES

entre parents, entre professionnels.

→ UN LIEN D'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL

Les structures de la ville pourront proposer aux familles des activités.

→ UN LIEU POUR ACCUEILLIR LES PROPOSITIONS

en lien avec la famille et la parentalité (ateliers, spectacles, conférences...).



OUVERTURES

Lundi et mardi: 14h-16h
Vendredi: 14h-16h sur RDV
PMI à partir d'octobre 2024



PARENTHÈSE

La Conciergerie - 1, ch. du Boulun
en bas du Clos des Chartreux
dans les locaux actuels
du Relais Petite Enfance
04 76 07 88 93

économie

BON À SAVOIR

L'annuaire des commerces de Tullins est joint au présent Tullins mag. Nous vous invitons à le consulter et à le conserver. De nouveaux commerces ont vu le jour dans les précédents mois et d'autres sont encore trop peu connus de nos concitoyens. Acheter à Tullins, c'est conforter l'activité économique de notre ville et son attractivité.

Nos commerçants sont là pour vous servir et ils méritent votre attention. Merci pour eux.



ÇA BOUGE À TULLINS !

→ LA PARENTHÈSE LUDIQUE

Ouverture d'un magasin spécialisé dans les jeux de société (dans le local de l'ancienne pharmacie des Platanes): M. Maldera Doine

→ À MADAGASCAR

Restaurant des îles, spécialités malgaches, Lydia vous accueille au 43, rue Général de Gaulle

→ Reprise du **GARAGE CITROËN** par Enzo BORGES depuis le mois d'octobre

SANS VITRINE

→ LA BEL'FUITE

Plomberie, chauffage, sanitaire, installation et dépannage: M. MENDES

→ CHARLOT COM'S

Agence de communication digitale: Mme CHARLOT

MARS

DU 9 AU 24

SPECTACLE LA PASSION EN HÉRITAGE!

Église Saint-Laurent des Prés
AEP Passion - Réservation sur www.lapassiondetullins.fr
06 80 82 26 23

SAMEDI 9

CARNAVAL

Le thème « Les mondes fantastiques », bienvenue au Cosplay

Départ à 15h, place de l'Église
MJC en partenariat avec la ville de Tullins - 04 76 07 40 78

TOURNOI DE VOLLEY-BALL « RÉGINE GRANNEC »

Gymnase Mauduit - TUF Volley : inscriptions au 06 66 71 38 31



SAMEDI 23 de 9h à 12h

REPAIR CAFÉ

« Ne jetons plus ! Réparons ensemble ! » - Passiflore

SAMEDI 23 de 14h à 17h

GUINGUETTE

avec Jean-Pierre FRANK

Salle des Fêtes
CCAS de Tullins : 04 76 07 40 00

MARDI 26 à 20h

CONCERT

Dans le cadre de Voiron Jazz Festival

Ana Carla Maza
(violoncelle et chant) en solo
Salle des Fêtes

Co-organisation, Voiron Jazz Festival, Les Détours de Babel

AVRIL

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7

de 9h à 17h

24 HEURES DE L'ISÈRE

Stade Jean Valois
Coureurs du Monde en Isère

EXPOSITION DES ARTISTES

Salle Jean Moulin - Ville de Tullins

MARDI 9 de 10h à 11h30

SPECTACLE DE DANSE

« LES 4 SAISONS »

Cie Les Oiseaux d'Arès

Salle des Fêtes - Relais Petite Enfance

DU 22 AU 26 AVRIL

SEMAINE SPORT ET CULTURE

Programme à venir - Ville de Tullins

NOUVEAU SÉJOUR ENFANCE DISPONIBLE POUR DE NOUVELLES AVENTURES !!!

SÉJOUR ENFANCE

DU 14 AU 19 AVRIL 2024

Vos enfants auront la possibilité de faire un séjour sur la Presqu'île de Giens. Le séjour peut accueillir un groupe de 12 enfants de 8-11 ans. Le tarif est calculé en fonction de votre QF. Les inscriptions peuvent être effectuées jusqu'au 15 mars directement à l'accueil de la MJC : accueil@mjctullins.fr - 04 76 07 04 78



DIMANCHE 17

17^{ÈME} SACRÉ TRAIL DES COLLINES - Clos des Chartreux

Une course en pleine nature et un circuit de marche.

- > Un parcours de marche : 15 km - Départ unique à 8h
 - > Courses jeunes : différentes distances selon les catégories
- Départ et fermeture des inscriptions à 9h15

NOUVEAUTÉ 2024 ! Le circuit 27 km sera la 1^{ère} étape du challenge Pays Voironnais Trail Séries, un circuit challenge comprenant les 6 événements trail du territoire.

Coureurs du Monde en Isère, + d'infos sur : <https://sacretail.fr>



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Jimmy SZYCHOWSKI et Céline LEVIEIL
23 septembre
Nicolas TARANTINI et Sandrine BROSSE
23 septembre

NAISSANCES

30/09/2023 Sophie PAGET
30/09/2023 Owen HEMMEN GARCIA
07/10/2023 Éléonore REVERDY
05/11/2023 Hailey MESPLES
08/11/2023 Lucie REY-GIRAUD
11/11/2023 Aaron RIGAUD
12/11/2023 Elyo DUTHER
07/12/2023 Layana MOUJANE

DÉCÈS

23/09/2023 Michel POUSSIN	05/11/2023 Jean MONPONT	17/12/2023 Jean-Pierre DORCIVAC
25/09/2023 Nathalie HARLEIN	07/11/2023 Éric SILVINI	19/12/2023 Mekki SAOUD
08/10/2023 Albert MOLLARD	08/11/2023 Jules SUREL	19/12/2023 Marie GINET veuve VIALLE
12/10/2023 Lucienne CHEVALLET veuve PERRIER	14/11/2023 Alda AMPRIMO épouse JOURDAN	20/12/2023 Madeleine ALEMANY Y PALMER veuve GUICHARD
13/10/2023 Maria-Conception LOBO LOBATO épouse GALLEGRO GARCIA	19/11/2023 Martine DOUVRAIN	31/12/2023 Gilbert PERRIN
24/10/2023 Simone VILLARD épouse ECHEVET	25/11/2023 Élisabeth ORTIZ veuve ZEZZA	01/01/2024 Maximino MOREIRA RIBEIRO
25/10/2023 Erwan QUEMENER	03/12/2023 Marcelle RAFFIN veuve DUCULTY	03/01/2024 Danièle BOUYOUD épouse PIASENTIN
01/11/2023 Lucienne MOLLARD veuve SADOINE	06/12/2023 Louise SOREL veuve PAULETTO	03/01/2024 Françoise MILAN veuve CORVEY-BIRON
02/11/2023 Jean-Marc GUILLERME	14/12/2023 Louis BALMONT	06/01/2024 Michel FILLET-COCHE
02/11/2023 Marie-Noëlle SILVENTE veuve BÉCU	16/12/2023 René GAILLARD	06/01/2024 Jeanne LAURENT